



NEPTUNE

TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES

RAPPORT ANNUEL 2007



Table des matières	
Profil de la Société	01
Message aux actionnaires	03
Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation / Commentaire et analyse de la direction	05
Rapport de la direction relatif aux états financiers	14
Rapport des vérificateurs	15
Résultats consolidés	16
Déficit consolidé – <i>Surplus d'apport consolidé</i>	17
Flux de trésorerie consolidés	18
Bilans consolidés	19
Notes complémentaires	20
Informations corporatives	39
Renseignements pour les investisseurs et actionnaires	40

Profil de la Société

Ses Activités Neptune Technologies & Bioressources Inc. (TSX.V : NTB, NASDAQ : NEPT) exerce ses activités dans le domaine de l'extraction et de la commercialisation de produits uniques à forte valeur ajoutée générant d'importants bénéfices santé validés cliniquement. **Procédés** La plate forme technologique unique Neptune OceanExtract^{MC} regroupe divers procédés d'extraction à froid d'ingrédients bioactifs provenant de la biomasse marine. Grâce à ces procédés exclusifs, la Société traite des espèces marines abondantes et sous exploitées pour en extraire un ensemble d'ingrédients bioactifs, tout en optimisant leurs propriétés biologiques. La première biomasse marine exploitée est le Krill, un plancton vivant en eau froide et profonde. Neptune est la première société au monde à exploiter une technologie d'extraction capable d'utiliser la pleine valeur du Krill, en y extrayant ses molécules bioactives composées de phospholipides, d'acides gras polyinsaturés OMEGA-3 de type DHA et EPA, et d'antioxydants y incluant le seul flavonoïde d'origine animale. **Ses produits** Les produits regroupés au sein d'une nouvelle famille sous la marque OPA³ ont comme caractéristiques communes : issues d'une même biomasse marine, ressource naturelle et renfermant toujours trois composants essentiels liés entre eux : phospholipides, OMEGA-3 et antioxydants. **Neptune Huile de Krill**



Le premier produit développé et commercialisé de la famille OPA³ : huile marine extraite du krill offrant un mélange unique d'éléments nutritifs. Ses hautes teneurs en phospholipides contenant des OMEGA 3 et 9 et des antioxydants tels l'astaxanthine, vitamines A et E en font un produit performant aux bénéfices santé exceptionnels, très stable, sans agent de conservation. La Société a également développé d'autres produits extraits du krill. **Études cliniques** Neptune investit constamment dans la recherche médicale pour démontrer les bienfaits de ses produits sur la santé. Les résultats obtenus d'études cliniques

menées par des chercheurs universitaires indépendants et par des professionnels de la santé prouvent, avec un niveau de confiance élevé, que Neptune Huile de Krill (NKO^{MC}) produit des effets bénéfiques sur les conditions humaines suivantes : **Cancer de la peau** Les résultats d'une étude pré-clinique sur les animaux évaluant les effets de Neptune Huile de Krill (NKO^{MC}) sur le cancer de la peau causé par les radiations UV indiquent que NKO^{MC} peut prévenir les dommages de la peau causés par une exposition chronique aux rayons UV; **◆ Syndrome prémenstruel** Les résultats d'une étude clinique évaluant les effets de Neptune Huile de Krill (NKO^{MC}) sur la gestion du syndrome prémenstruel (SPM), publiés en mai 2003 dans un



journal médical soit le «Alternative Medicine Review », démontrent, avec un niveau de confiance élevé, que NKO^{MC} peut significativement réduire autant les symptômes physiques qu'émotionnels reliés au SPM (syndrome prémenstruel), et est également beaucoup plus efficace que l'huile de poisson (Oméga-3 18:12) pour la gestion des symptômes physiques et émotionnels reliés à la dysménorrhée. **Hyperlipidémie** Les résultats d'une étude clinique évaluant les effets de Neptune Huile de Krill (NKO^{MC}) sur l'hyperlipidémie (cholestérol élevé) démontrent, avec un niveau de confiance élevé, que : **◆ NKO^{MC} est efficace dans la régulation de l'hyperlipidémie en**

réduisant de façon significative les niveaux totaux de cholestérol, de LDL (mauvais cholestérol) et de triglycérides, tout en augmentant à ce jour d'une façon inégalée le niveau de HDL (bon cholestérol) et ce auprès de patients résistant aux statines n'ayant pas atteint un niveau souhaité de sérum lipide après au moins six mois de traitement à de faibles doses de statine; ♦ NKOMC (1 - 1.5 g/jour) est significativement plus efficace que l'huile de poisson pour la gestion de l'hyperlipidémie en réduisant le niveau de LDL et augmentant le niveau du HDL de façon significative pour chaque niveau et ce auprès de patients résistant aux statines n'ayant pas atteint un niveau souhaité de sérum lipide après au moins six mois de traitement à de faibles doses de statine.

• **Conditions inflammatoires chroniques et ostéo-arthrite** Une étude clinique Phase II évaluant les effets de Neptune Huile de krill (NKOMC) sur les conditions inflammatoires chroniques et sur l'ostéo-arthrite, publiée en mai 2007 dans un journal médical reconnu de ses pairs soit le «Journal of the American College of Nutrition», a démontré que le NKOMC peut significativement réduire la protéine C-Réactive

et les symptômes ostéo-arthritique de patients diagnostiqués pour une maladie comportant de l'inflammation chronique. **Déficit d'attention et hyperactivité** Les résultats cliniques obtenus au cours d'une étude pilote expérimentale démontrent les bénéfices obtenus par un groupe d'adulte souffrant du déficit d'attention et d'hyperactivité. Les observations consignées par écrit permettent de conclure aux avantages neurologiques d'une utilisation périodique contrôlée de Neptune Huile de Krill. Ces résultats corroborent les orientations à court terme de la Société au chapitre de ses recherches cliniques. **Marchés Cibles** Neptune cible actuellement deux marchés à fortes croissances : le marché nutraceutique regroupant le marché des suppléments naturels et celui des aliments et boissons fonctionnels, ainsi que le marché biopharmaceutique. La Société réalise actuellement la majeure partie de son chiffre d'affaires sur le marché des suppléments naturels et négocie des partenariats stratégiques afin de pénétrer de façon massive et rapide l'ensemble du marché nutraceutique ainsi que celui du biopharmaceutique.



Pour une vie optimale

En 2007, Neptune lance sa nouvelle marque OPA³ qui constituera le porte étendard de la famille de produits de la société.

Cette nouvelle marque illustre parfaitement le positionnement de notre premier produit le NKOMC et des produits futurs, une molécule composée de 3 éléments essentiels principalement liés entre eux et issus d'une même source naturelle : des Oméga 3, des Phospholipides et des Antioxydants. Cette combinaison unique permet une plus grande biodisponibilité au sein de l'organisme et ainsi une meilleure efficacité à dose plus faible ainsi qu'une meilleure stabilité.

OPA³ nous permettra de communiquer plus efficacement notre avantage différentiel et de créer une nouvelle classe d'ingrédients pour les marchés des aliments fonctionnels et celui du biopharmaceutique.

Message aux actionnaires

« Une année charnière »

La mission de la société définie depuis la création consiste à développer des procédés innovateurs en biotechnologie, d'exploiter la valeur ajoutée des biomasses marines et de commercialiser des produits uniques aux bénéfices santé validés scientifiquement au sein des marchés nutraceutique, biopharmaceutique, cosméceutique et ultimement nutriginomique. Ainsi, au cours de l'exercice 2006-2007, Neptune Technologies & Bioressources Inc. a poursuivi, à son usine de Sherbrooke, l'exploitation et l'amélioration de la productivité de son procédé technologique novateur, Neptune OceanExtract^{MC}. Ces améliorations ont ainsi contribué à l'augmentation de la marge bénéficiaire brute. **Développement de marché** Neptune a maintenu au cours de l'exercice sa pénétration du marché nutraceutique au sein de la division des suppléments naturels. La Société a ainsi maintenu le support dynamique de ses clients actuels et la prospection de nouveaux distributeurs. Ces efforts ont permis à la Société d'atteindre une croissance de ses ventes de 18% pour l'exercice. **Transition des suppléments naturels aux aliments fonctionnels** Notre plan stratégique de développement nous a également amené à investir davantage au sein du marché des aliments fonctionnels par la création d'une nouvelle division et via l'intégration d'un nouveau vice-président lequel favorisera, de concert avec notre vice-présidente recherches scientifiques et développement des affaires, la conclusion en fin d'exercice de deux alliances stratégiques avec des géants de l'industrie alimentaire YOPLAIT et NESTLÉ et l'ouverture de discussions avec d'autres groupes mondiaux du secteur alimentaire couvrant l'ensemble des applications potentielles de notre produit NKO^{MC} de la gamme OPA³. • Cette transition des efforts de commercialisation de la division suppléments naturels à aliments fonctionnels coïncide aussi aux démarches également initiées au cours de l'exercice précédent et maintenus en cours d'exercice. Ces démarches visent le positionnement de Neptune Huile de krill dans sa version originale comme produit d'un portefeuille d'une société pharmaceutique, dans un premier temps présente sur le marché des suppléments naturels et dans un deuxième temps, potentiellement à titre de médicament sous ordonnance médicale, avec une version améliorée du produit. Cette démarche vise une première application santé pour laquelle les études cliniques conduites à ce jour ont démontré des bénéfices santé significatifs. La réalisation de cette étape stratégique comporte une période de transition qui entraînera certains changements fonctionnels. **Études Cliniques** Les réalisations en cours d'exercice au chapitre de la recherche scientifique permettent de présenter des résultats positifs suite à l'évaluation de notre produit NKO^{MC} dans le domaine cognitif. En effet, une étude pilote mesurant les bénéfices du NKO^{MC} chez un groupe d'adulte aux prises avec des problèmes reliés au déficit d'attention et à l'hyperactivité présente des résultats positifs et significatifs. De plus une analyse plus poussée des données obtenues au cours de nos études cliniques dénote des résultats significativement intéressants pour l'hydratation de la peau et la réduction des rides créant ainsi de nouvelles opportunités pour de nouvelles applications. Enfin, la publication des résultats suite à l'analyse de données traduisant les effets de NKO^{MC} sur les risques inhérents aux maladies cardiovasculaires et ce suivant le modèle Farmingham, confirme l'apport significatif de notre produit NKO^{MC} à la réduction des risques pour les maladies vasculaires et confirme les avantages économiques sur la santé découlant de son utilisation. • L'ensemble de ces résultats s'ajoute aux trois études cliniques préalablement réalisées sur les effets de notre produit NKO^{MC} sur les conditions reliées à l'hyperlipidémie, au syndrome prémenstruel ainsi qu'à l'ostéo-arthrite et à l'inflammation chronique. **Financement** Au chapitre financier, la Société réalisa deux financements en équité dont le premier de 4 500 000 \$ par l'émission à 3,00 \$ chacune de 1 500 000 actions ordinaires du trésor et le second de 480 126 \$ via l'exercice d'options et de bons de

souscription de certains détenteurs. La Société réalisa également un financement à long terme lors de l'acquisition de l'usine en octobre 2006, ce financement à hauteur de 1 254 750 \$ regroupe deux emprunts, le premier auprès de Desjardins à hauteur de 855 000 \$ (15 ans, 7,7%) et le deuxième auprès du vendeur, et à hauteur de 399 750 \$ (5 ans, 10,25%). De plus, la Société débuta au cours de l'exercice le remboursement mensuel de sa dette à long terme.

Propriété intellectuelle Neptune investit au cours de l'exercice systématiquement et continuellement dans la protection de sa propriété intellectuelle et à la consolidation de cette dernière. La Société obtient ainsi au cours de l'exercice la confirmation de la protection en Europe de la propriété intellectuelle liée à ses phospholipides marins et à leur utilisation comme et/ou au sein de médicaments et/ou de cosmétiques. Cette dernière lui confère un avantage stratégique important sur d'autres joueurs de l'industrie qui s'inspire sur les réalisations de Neptune pour exploiter le marché de l'Huile de krill. La société poursuit également au cours de l'exercice les démarches visant l'acquisition de la propriété intellectuelle actuellement exploitée tout comme celles permettant d'obtenir à court terme le statut GRAS (Generally Recognized as Safe) de la FDA (US Food and Drug Administration) ainsi que les autorisations réglementaires nécessaires pour la vente libre de ses produits en Europe et en Australie.

Communication Au cours de l'exercice Neptune a modifié son plan de communication et actualisé son image. Le portefeuille de produit Neptune Huile de krill est maintenant regroupé sous la marque de commerce OPA³ qui fut lancée au cours du Salon/Exposition européen (Vitafood) de Genève en mai dernier. OPA³ témoigne bien la volonté de Neptune de s'affirmer au sein du marché comme étant seul producteur et fournisseur d'ingrédients uniques de par son Huile de krill Neptune apportant des bénéfices santé prouvés cliniquement.

Plan stratégique 2007-2008 - Du nutraceutique au biopharmaceutique

- ◆ Conclure d'autres alliances auprès de partenaires stratégiques visant l'octroi de licences pour les marchés des aliments fonctionnels et/ou médicaux ainsi qu'au sein du marché biopharmaceutique.
- ◆ Poursuivre la recherche et le développement de notre plate-forme technologique et de technologies visant tant l'amélioration du produit que l'extraction de molécules et permettant également l'exploitation et la commercialisation au sein des marchés nutraceutique et biopharmaceutique de nouveaux produits issus de nouvelles biomasses marines;
- ◆ Finaliser les études cliniques en cours et en entreprendre de nouvelles visant d'autres applications, le développement de nouveaux produits de la gamme OPA³ et la validation des bénéfices santé de ces derniers aussi bien au sein d'aliments fonctionnels qu'à titre éventuel de médicaments potentiels et ce, principalement en coparticipation avec d'importants partenaires stratégiques, dont certains institutionnels et d'autres privés.
- En terminant, nous tenons à remercier tous nos actionnaires pour leur support malgré le contexte macro-économique et le marché boursier difficile ainsi que tous les employés de la Société, car sans l'apport de tous et chacun nous ne pourrions réaliser notre objectif principal qui consiste à la valorisation de la Société.

HENRI HARLAND
Président et Chef de la direction

MICHEL TIMPERIO
Président du Conseil

/s/ Henri Harland

/s/ Michel Timperio

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Cette analyse est présentée afin de donner au lecteur un aperçu des changements survenus dans la situation financière de Neptune Technologies & Bioressources Inc. («Neptune» ou «la Société») entre le 31 mai 2006 et le 31 mai 2007. Elle comporte également une comparaison des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 mai 2007 avec ceux de l'exercice précédent.

Cette analyse, finalisée en date du 5 septembre 2007, doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de la Société au 31 mai 2007 présentés dans ce rapport annuel. Les états financiers de Neptune ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada. La Société publie ses résultats financiers en dollars canadiens. Tous les montants qui apparaissent dans cette analyse de la direction sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Vue d'ensemble

Au niveau du développement de marchés et de la commercialisation de ses produits, l'année 2007 de Neptune a été une année consacrée à la pénétration des marchés américain, européen et asiatique. Pour ce faire, la Société a participé à différents salons afin de promouvoir ses produits et maintenir son niveau d'excellence déjà établi depuis sa fondation. Neptune a également soutenu au cours de l'exercice son approche commerciale visant la formation d'alliances stratégiques avec des partenaires potentiels dans les marchés du nutraceutique, des aliments fonctionnels et médicaux ainsi que le marché biopharmaceutique. Dans cette démarche, la Société a conclu en fin d'exercice deux alliances stratégiques avec des géants de l'industrie alimentaire, Yoplait et Nestlé.

La Société a maintenu ses recherches cliniques. C'est pourquoi, elle bénéficie à ce jour de résultats scientifiques démontrant les bienfaits de Neptune Huile de Krill (NKO^{MC}) sur différentes conditions humaines, dont celles reliées au cancer de la peau, au syndrome prémenstruel, au cholestérol élevé, au problème d'inflammation et au désordre du déficit d'attention et de l'hyperactivité.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2007, la Société a réalisé un financement de l'ordre de 4,500 M\$ par l'émission de 1,5 M d'actions du trésor à 3,00 \$ l'action. La Société a également débuté le remboursement de la portion à court terme de sa dette à long terme.

Principales informations financières

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	8 126	6 912	4 838
BAIIA ¹	1 504	1 049	401
Perte nette	2 677	886	1 768
Perte nette par action et perte diluée par action	0,075	0,029	0,069
Actif total	13 636	8 114	7 297
Fonds de roulement ²	6 115	1 783	362
Avoir des actionnaires	7 709	2 937	(2 640)
Valeur comptable des actions ordinaires ³	0,210	0,086	(0,103)
Passif financier à long terme	3 295	2 946	8 025

Explications des variations importantes

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a continué de progresser pour atteindre 8,1 M\$ pour l'exercice se terminant le 31 mai 2007, ce qui représente une hausse de 18% par rapport à l'exercice se terminant le 31 mai 2006.

Bénéfice avant amortissement, frais financiers et impôts (BAIIA)

Le BAIIA¹ de la Société a clôturé l'exercice 2007 en hausse de 0,455 M\$ par rapport à l'exercice précédent passant de 1,049 M\$ à 1,504 M\$, une augmentation de 43%.

Perte nette

La perte nette pour l'exercice terminé le 31 mai 2007 fut de 2,677 M\$ ou 0,075 \$ par action, alors que l'exercice se terminant au 31 mai 2006 avait généré une perte nette de 0,886 M\$ ou 0,029 \$ par action. Ce résultat s'explique principalement par l'augmentation de la charge de la rémunération reliée aux options sur actions de 2,118 M\$ et le gain sur règlement de débetures de 1,400 M\$ enregistré au cours de l'exercice précédent. En excluant ces deux items, non-monétaire pour la charge d'options d'achats d'actions et non récurrente pour le gain sur règlement de débetures, le différentiel aurait été positif de 1,727 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Également, en excluant la charge de la rémunération reliée aux options de 2,830 M\$ de l'exercice se terminant le 31 mai 2007, la Société aurait réalisé cette année un bénéfice d'opération de 0,153 M\$ pour la première fois de son existence, ce qui démontre une amélioration de la performance reliée aux opérations. Fait à noter que l'augmentation substantielle de la charge de la rémunération reliée aux options est principalement reliée d'une part à l'augmentation de la valeur boursière de l'action au cours de l'exercice et d'autre part à l'annulation au cours de l'exercice de certains contrats avec des non-salariés. Cette charge n'est donc pas attribuable au nombre d'options octroyés. Cette conclusion est également confirmée par la réduction du pourcentage du coût des ventes et charges d'exploitation sur les ventes qui est passé de 84% pour l'exercice se terminant le 31 mai 2006 à 77% pour l'exercice se terminant le 31 mai 2007. De plus, la Société a réduit ses frais financiers de 0,435 M\$ suite à l'élimination des débetures convertibles au cours de l'exercice précédent et a également réduit l'amortissement de 0,595 M\$ principalement dû à l'achèvement de l'amortissement des frais de démarrage.

1. Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA en ajoutant au bénéfice net (perte nette) des frais financiers, les amortissements, les impôts, les pertes sur change réalisés pendant l'année financière diminués des gains sur règlement de débetures. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisés au surplus d'apport tel que les rémunérations à base d'action.

2. Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de l'entreprise surtout utilisé par les milieux financiers. Le fonds de roulement est obtenu en soustrayant le passif à court terme de l'actif à court terme. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

3. La valeur comptable des actions ordinaires est présenté à titre d'information seulement et est obtenue par la valeur comptable des capitaux propres divisée par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

Principales données financières trimestrielles

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2007

	Total	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Chiffre d'affaires	8 126	1 552	1 947	2 889	1 738
BAIIA ¹	1 504	303	546	719	(64)
Perte nette	(2 677)	(286)	(449)	(454)	(1 488)
Perte par action de base et diluée	(0,075)	(0,008)	(0,013)	(0,013)	(0,041)

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2006

	Total	Premier trimestre redressé	Deuxième trimestre redressé	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Chiffre d'affaires	6 912	1 683	1 354	1 745	2 130
BAIIA ¹	1 049	342	245	235	227
Bénéfice net (perte nette)	(886)	(390)	(453)	665	(708)
Bénéfice (perte) par action de base et diluée	(0,029)	(0,015)	(0,018)	0,021	(0,023)

La Société a réalisé un BAIIA négatif de 0,064 M\$ au quatrième trimestre de l'exercice se terminant le 31 mai 2007 principalement causé par des dépenses importantes liées à l'implantation de la nouvelle réglementation canadienne 52-109 et américaine Sarbanes-Oxley ainsi qu'à l'inscription à la Bourse américaine Nasdaq. Ces dernières dépenses combinées à l'octroi d'options en mai 2007 ont contribué à une perte plus élevée au quatrième trimestre qu'aux trois trimestres précédents.

¹ Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA en ajoutant au bénéfice net les frais financiers, les amortissements, les impôts, les pertes sur change réalisés pendant l'année financière diminués des gains sur règlement de débtures. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisés au surplus d'apport tel que les rémunérations à base d'action.

Flux de trésorerie et situation financière

Activités d'exploitation

En 2007, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 1,605 M\$ comparativement à une faible augmentation pour la période correspondante terminée le 31 mai 2006. La diminution des liquidités ne s'explique pas par la perte nette de 2,677 M\$ puisqu'elle inclut une dépense non-monétaire de 2,830 M\$ reliée à la rémunération à base d'actions des salariés et non-salariés. La diminution des liquidités s'explique essentiellement par les variations d'éléments du fonds de roulement d'un exercice à l'autre pour un montant de 2,355 M\$. La variation d'éléments du fonds de roulement de l'exercice 2007, par rapport à l'exercice précédent, est principalement attribuable à l'augmentation au cours de l'exercice 2007 des comptes clients pour 1,583 M\$, une augmentation des stocks pour 0,859 M\$. L'explication des ces variations est couverte dans la prochaine section (situation financière).

Activités d'investissement

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2007, les activités d'investissements ont engendré une diminution des liquidités de 3,524 M\$. Cette diminution s'explique principalement par l'investissement en dépôts à terme des liquidités excédentaires pour un montant de 2,600 M\$ et par l'acquisition de l'usine au montant de 1,255 M\$ moins la balance de vente octroyé au vendeur sous forme d'emprunt hypothécaire de 0,400 M\$.

Activités de financement

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2007, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités de 4,912 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par le placement privé de novembre 2006 pour un montant total de 4,500 M\$ et l'obtention du financement pour l'acquisition de l'usine pour un montant de 0,855 M\$. La Société a également procédé à l'émission de capital-actions sur l'exercice d'options et de bons de souscriptions pour un montant total de 0,480 M\$. La Société a néanmoins dû déboursier 0,361 M\$ en frais d'émission d'actions et 0,784 M\$ en paiements pour le remboursement de la dette à long terme.

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des flux de trésorerie, la Société a diminué son encaisse de 0,217 M\$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2007.

Situation financière

Le tableau suivant explique en détail aux 31 mai 2007 et 2006 les variations importantes au bilan :

Poste	Augmentation (diminution en milliers de dollars)	Explications
Encaisse	(217)	Se reporter à l'état des flux de trésorerie
Dépôts à terme	2 600	Dépôts à terme d'une partie des fonds du financement
Débiteurs	1 583	Augmentation des ventes et de certains termes de crédit
Stocks	859	Augmentation des stocks de matières première et de NKO ^{MC} afin de sécuriser l'augmentation prévue des ventes et de la production
Immobilisations	853	Acquisition de l'usine de Sherbrooke
Dette à long terme	549	Financement de l'acquisition de l'usine

Principaux ratios financiers annuels

	2007	2006	2005
Ratio de liquidité générale (actif à court terme/passif à court terme) ¹	3,32	1,80	1,19
Ratio de solvabilité (capitaux d'emprunts/capitaux propres) ^{2*}	0,55	1,26	1,47

* Incluant les débiteures convertibles pour 2005

La plupart des ratios financiers de la Société se sont améliorés pour l'exercice terminé le 31 mai 2007 comparativement à celui terminé le 31 mai 2006 en raison de la performance réelle globale de l'entreprise.

Les obligations contractuelles de la Société, incluant les paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices et les suivants, sont présentées dans le tableau suivant :

Paiements exigibles pour les périodes

Obligations contractuelles	Total (\$)	Moins d'un exercice (\$)	2 à 3 exercices (\$)	4 à 5 exercices (\$)	Au-delà de 5 exercices (\$)
Dettes à long terme	4 183	918	1 801	807	657
Emprunts garantis par des investissements dans des contrats de location *	55	27	26	2	-
Divers location exploitation	570	85	172	175	138
Total des obligations contractuelles	4 808	1 030	1 999	984	795

* Incluant les frais d'intérêt.

Au total des obligations contractuelles s'ajoutent une option d'achat signifiée de 275 000\$ pour l'acquisition d'une propriété intellectuelle.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont décrites à la note 5 «Opérations entre apparentés» des états financiers de la Société au 31 mai 2007.

Modification de conventions comptables

Les modifications de conventions comptables sont décrites à la note 3 «Modifications de conventions comptables» des états financiers de la Société au 31 mai 2007.

Événements postérieurs à la date de bilan

Aucun événement significatif postérieur à la date du bilan.

Conventions comptables critiques

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux PCGR exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des jugements et des hypothèses qui, selon la Société, sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose. Ces estimations et hypothèses influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour les périodes visées. Les conventions comptables que la Société juge critiques sont celles qui

1. Le ratio de liquidité générale est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

2. Le ratio de solvabilité est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

exigent les jugements les plus complexes, subjectifs et difficiles et qui sont les plus importantes aux fins de la compréhension et de l'évaluation approfondie de ses états financiers. Les paragraphes ci-après traitent de ces conventions comptables.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire ou de l'amortissement dégressif. La Société soumet les immobilisations corporelles et incorporelles à un test de dépréciation à chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces actifs est supérieure au total des flux de trésorerie qui devraient résulter de leur utilisation et de leur cession. Les jugements que pose la Direction à l'égard de l'existence de facteurs indiquant une baisse de valeur sont fondés sur des facteurs d'ordre juridique, les conditions du marché et la performance sur le plan de l'exploitation. Des événements futurs pourraient amener la Direction à conclure qu'il existe des facteurs indiquant une baisse de valeur et que la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles de la Société a subi une baisse. La perte de valeur qui en résulterait pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les impôts sur le revenu sont comptabilisés selon la méthode axée sur l'actif et le passif. Dans le cas de la Société, les pertes d'exploitation récurrentes subies au cours des périodes de développement sont à l'origine d'actifs d'impôt qui pourraient réduire le revenu imposable futur. En estimant la réalisation des actifs d'impôt futurs, la Direction établit une provision pour moins-value en évaluant la probabilité qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt futur ne puisse se réaliser. L'utilisation de ces actifs d'impôt futurs est sujette à l'établissement de revenus imposables dans le futur. Compte tenu du risque élevé inhérent à l'industrie, la Direction ne reconnaît aucune valeur aux actifs d'impôts futurs ainsi créés qui sont en excédent des passifs d'impôt futurs. Par conséquent, une provision pour moins-value a été reconnue sur la même base que les exercices précédents.

La recherche et le développement consistent en des frais directs et indirects, y compris une affectation raisonnable des frais généraux, associés aux divers programmes de recherche et de développement de la Société. Les frais de recherche et de développement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les frais généraux ont trait aux services généraux et administratifs qui soutiennent les programmes de recherche et de développement et comprennent les frais associés aux activités de soutien comme l'entretien des installations, les services publics, les services de bureau et la technologie de l'information.

Les crédits d'impôt de recherche et de développement remboursables sont enregistrés selon notre estimation des montants qui devraient être récupérés et pourraient être soumis à une vérification de la part des autorités en matière d'imposition. Ces montants pourraient, par conséquent, différer de manière substantielle.

La rémunération à base d'actions représente le coût comptable des actions offertes aux employés, directeurs et non-employés selon le régime d'options d'achats d'actions de la Société. Le coût de ces options est estimé à l'aide du modèle Black & Scholes qui a été développé pour évaluer, sans restrictions d'acquisitions de droit, la juste valeur des options pleinement transférables et circulant librement. L'utilisation de ce modèle nécessite des hypothèses hautement subjectives, particulièrement celle se rapportant à la volatilité future du cours de l'action, qui contribue considérablement au résultat du calcul.

Nouvelles normes comptables publiées mais non adoptées

Le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA (Institut Canadien des Comptables Agréés), intitulé « Résultat étendu » établit des normes d'information et de présentation concernant le résultat étendu. Il ne traite pas des questions de comptabilisation ou d'évaluation du résultat étendu et de ses composantes. L'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence majeure sur les états financiers. Le chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation », établit les normes de comptabilisation et d'évaluation de tous les instruments financiers, décrit les caractéristiques des instruments dérivés, fournit les critères permettant d'établir à quel moment un instrument financier devrait être comptabilisé et présente les critères à utiliser afin d'établir à quel moment un passif financier est considéré comme éteint. Le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir

et présentation», remplace le chapitre 3860 et établit des normes de présentation des instruments financiers et dérivés non financiers, et précise quelles sont les informations à fournir à leur sujet. Nous n'avons pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, de l'adoption de ces normes sur nos états financiers.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. Le chef de la direction et le vice-président administration et finances de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Ils assument cette responsabilité avec l'aide du directeur des finances et du contrôleur de la Société. Selon une évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, le chef de la direction et le vice-président administration et finance en sont venus à la conclusion que ses contrôles et procédures étaient efficaces au 31 mai 2007.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée par la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux PCGR du Canada. Le chef de la direction et le vice-président administration et finances de la Société sont responsables d'établir et de maintenir un CIIF adéquat. Le chef de la direction et le vice-président administration et finances ont évalué la conception du CIIF de la société au 31 mai 2007 et ils ont conclu que le CIIF fournit une assurance raisonnable concernant la fiabilité des rapports financiers aux fins externes selon les PCGR du Canada. Il n'y a pas eu de changement important au niveau de la conception du CIIF durant l'exercice terminé le 31 mai 2007 qui affecte ou pourrait affecter le CIIF de la société.

Facteurs de risque

Risques financiers

La direction entend continuer à gérer de façon prudente les risques relatifs aux exportations, à la gestion des devises, aux taux d'intérêts et aux prix des marchandises vendues.

La politique de la Société est d'obtenir une couverture de 90 % de ces comptes recevables auprès des assureurs à moins de circonstances exceptionnelles. La majorité des ventes à l'exportation sont réalisées en devises américaines. Les risques que la Société court en ce qui a trait au taux de change se limitent principalement pour l'instant à la variation du dollar américain. Malgré le fait que les achats de matières premières soient effectués en devise américaine, la direction peut avoir recours à l'utilisation de contrats de change afin de minimiser ce risque de change. Au 31 mai 2007, la Société n'a eu recours à aucun contrat de change.

Responsabilité de produits

La Société souscrit annuellement à une police d'assurance-responsabilité de produits de 5 M\$ pour couvrir la responsabilité civile liée à ses produits. La Société maintient également un processus d'assurance-qualité avec le certificat «PGQ» de l'Agence Canadienne d'Inspection des Aliments («ACIA»). La Société a obtenu l'accréditation par Santé Canada de «Bonnes pratiques de fabrication».

Déclarations prospectives

La présente analyse par la direction contient des informations prospectives. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et peuvent faire en sorte que les résultats réels futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus. Ces risques comprennent, notamment, l'évolution de la demande pour les produits de la Société, les variations saisonnières des commandes des clients, les variations des coûts des matières premières ainsi que leur disponibilité, le temps nécessaire à la réalisation d'importantes transactions stratégiques et les changements éventuels dans la conjoncture économique au Canada, aux États-Unis et en Europe, incluant les variations des taux de change et d'intérêts.

La Société s'est basée sur les informations disponibles pour formuler les déclarations prospectives au moment où elle a rédigé cette analyse. L'inclusion de ces informations ne devrait pas être considérée comme une déclaration par la Société selon laquelle les résultats prévus sont atteints.

Renseignements supplémentaires

Des informations plus récentes et des renseignements supplémentaires sur la Société peuvent être consultés sur le site Internet SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site internet Edgar à l'adresse www.edgar.com.

Au 5 septembre 2007, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 37 012 096 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur la Bourse de croissance TSX Venture Exchange, sous la cote «NTB» et sur la Bourse américaine Nasdaq sous la cote «NEPT».

HENRI HARLAND
Président et Chef de la direction

ANDRÉ GODIN
Vice-président, Administration et Finances

/s/ Henri Harland

/s/ André Godin

SECTION FINANCIÈRE



RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF AUX ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et ont été approuvés par le Conseil d'administration. La justesse et l'objectivité de ces états financiers consolidés sont la responsabilité de la direction, qui est également responsable de l'ensemble de l'information contenue dans le rapport annuel quant à sa conformité aux données présentées dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction de Neptune Technologies & Bioressources exploite des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs fournissant, à un degré raisonnable, une information fiable, pertinente et exacte, et assurant une comptabilisation correcte ainsi qu'une protection convenable de l'actif de la société. Lorsque plusieurs méthodes comptables pouvaient s'appliquer, la direction a opté pour les plus appropriées. Les états financiers consolidés peuvent inclure certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers consolidés soient présentés fidèlement à tous égards importants. Le Conseil d'administration, principalement par l'entremise de son Comité de vérification, est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et du contrôle interne. Le Comité de vérification, dont aucun des membres ne participe aux activités quotidiennes de la société, est nommé par le Conseil d'administration. Ce comité rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes liés au processus de communication de l'information financière, de vérification et de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'acquitte adéquatement de ses responsabilités et afin de revoir les états financiers consolidés.

Le Comité de vérification fait part de ses constatations au Conseil d'administration lorsqu'il approuve la publication des états financiers consolidés à l'intention des actionnaires. De plus, le Comité de vérification étudie, afin de soumettre pour recommandation par le Conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la reconduite des vérificateurs externes.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par les vérificateurs externes, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., pour l'exercice terminé le 31 mai 2007 et par Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice terminé le 31 mai 2006 conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au Comité de vérification afin de présenter leurs constatations quant à l'exactitude de la présentation de l'information financière et de l'efficacité des contrôles internes.

HENRI HARLAND
Le Président et Chef de la direction

ANDRÉ GODIN
Le Vice-président, Administration et Finances

/s/ Henri Harland

/s/ André Godin

Laval, le 5 septembre 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Neptune Technologies & Bioressources Inc. au 31 mai 2007 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mai 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers consolidés au 31 mai 2006 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté le 21 juillet 2006.

Comptables agréés

/s/ KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Montréal, le 10 août 2007

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Exercices terminés le 31 mai

	2007(\$)	2006(\$)
Ventes	8 126 192	6 911 725
Coût des ventes et charges d'exploitation (excluant l'amortissement et la rémunération reliée aux options sur actions)	6 291 876	5 778 712
Rémunération reliée aux options sur actions	2 829 885	712 050
Frais de recherche et de développement (note 6)	387 467	372 515
Frais financiers (note 7)	584 999	1 019 751
Amortissement (note 8)	569 181	1 163 806
	10 663 408	9 046 834
Perte avant les éléments ci-dessous	(2 537 216)	(2 135 109)
Revenus d'intérêts	57 136	6 226
Perte de change	(197 353)	(157 267)
Gain sur règlement de débetures (note 16)	-	1 400 000
Perte nette	(2 677 433)	(886 150)
Perte par action de base et diluée	(0,075)	(0,029)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	35 510 919	30 790 786

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

DÉFICIT CONSOLIDÉ

SURPLUS D'APPORT CONSOLIDÉ

Exercices terminés le 31 mai

Déficit consolidé	2007(\$)	2006(\$)
Solde au début	(15 237 262)	(13 982 437)
Perte nette	(2 677 433)	(886 150)
Frais d'émission d'actions	(360 669)	(368 675)
Frais d'émissions de bons de souscription (note 17)	(172 869)	-
Solde à la fin	(18 448 233)	(15 237 262)

Surplus d'apport consolidé	2007(\$)	2006(\$)
Solde au début	1 172 116	345 387
Options exercées	(1 027 468)	(167 321)
Autre rémunération à base d'actions (note 16)	-	282 000
Rémunération reliée aux options sur actions – salariés	1 604 397	260 173
Rémunération reliée aux options sur actions – non-salariés	1 225 488	451 877
Solde à la fin	2 974 533	1 172 116

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercices terminés le 31 mai

	2007(\$)	2006(\$)
Activités d'exploitation		
Perte nette	(2 677 433)	(886 150)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	560 211	622 875
Amortissement des actifs incorporels	8 970	7 845
Amortissement des autres éléments d'actifs	-	409 197
Amortissement des frais de financements reportés	16 624	23 735
Radiation d'immobilisations	12 215	-
Intérêts capitalisés sur la dette à long terme	-	504 319
Radiation des frais de financement reportés	-	20 177
Radiation des actifs incorporels	-	123 889
Rémunération reliée aux options sur actions – salariés	1 604 397	260 173
Rémunération reliée aux options sur actions – non-salariés	1 225 488	451 877
Autre rémunération à base d'actions	-	282 000
Gain sur règlement de débentures	-	(1 400 000)
Charge non monétaire pour règlement de créances	-	44 000
Variations d'éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 9)	(2 355 171)	(459 406)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 604 699)	4 531
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(962 472)	(133 767)
Acquisition d'actifs incorporels	(62 014)	(85 477)
Augmentation des dépôts à terme	(2 600 323)	(150 000)
Diminution des autres éléments d'actifs	100 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 524 809)	(369 244)
Activités de financement		
Augmentation de l'emprunt bancaire	170 000	40 000
Augmentation de la dette à long terme	907 500	-
Remboursements de la dette à long terme	(783 996)	(115 913)
Règlement de débentures	-	1 000 000
Remboursement d'une débenture	-	(1 350 136)
Émission de capital-actions	4 500 000	600 000
Émission de capital-actions sur exercices d'options et bons de souscriptions	480 126	1 009 200
Frais d'émission d'actions	(360 669)	(124 487)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4 912 961	1 058 664
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie	(216 547)	693 951
Trésorerie et équivalent de trésorerie, au début	875 901	181 950
Trésorerie et équivalent de trésorerie, à la fin	659 354	875 901

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

Exercices terminés le 31 mai

	2007(\$)	2006(\$)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	659 354	875 901
Dépôts à terme (3,55 %) (3,35% en 2006)	2 750 323	150 000
Débiteurs (note 10)	3 067 381	1 484 063
Crédits d'impôt à recevoir	100 858	109 858
Stocks (note 11)	2 115 652	1 256 573
Frais payés d'avance	53 039	137 438
	8 746 607	4 013 833
Immobilisations (note 12)	4 310 360	3 457 394
Actifs incorporels (note 13)	560 620	507 576
Autres éléments d'actif	18 385	135 009
	13 635 972	8 113 812
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 14)	210 000	40 000
Créditeurs et charges à payer		
Société contrôlée par un dirigeant et administrateur	46 134	9 901
Autres	1 432 785	1 438 214
Tranche à court terme de la dette à long terme	942 969	742 571
	2 631 888	2 230 686
Dette à long terme (note 15)	3 295 312	2 946 263
	5 927 200	5 176 949
Capitaux propres		
Capital-actions et bons de souscription (note 17)	23 182 472	17 002 009
Surplus d'apport	2 974 533	1 172 116
Déficit	(18 448 233)	(15 237 262)
	7 708 772	2 936 863
	13 635 972	8 113 812

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

HENRI HARLAND
Le Président et Chef de la direction

ANDRÉ GODIN
Le Vice-président, Administration et Finances

/s/ Henri Harland

/s/ André Godin

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX 31 MAI 2007 ET 2006

1 Statuts

Neptune Technologies & Bioressources inc (la « Société ») a été constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec) le 9 octobre 1998.

2 Nature des activités

La société se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de produits extraits de biomasses marines pour les industries nutraceutique, biopharmaceutique et cosmétique.

La société a pour mission d'appliquer des procédés d'extraction à des biomasses marines telles que le krill et autres ressources marines sous-exploitées. L'entreprise travaille à l'industrialisation de ses procédés d'extraction et à la production de son huile marine Neptune Huile de krill et de son concentré de protéines Neptune krill aquatéine. Ses produits sont destinés aux marchés nutraceutique, biopharmaceutique et cosmétique. La rentabilité future de la société repose sur certains facteurs, tels que le succès des essais cliniques, les approbations par les organismes de réglementation des produits développés par la société, et la capacité de la société à commercialiser et à distribuer ses produits avec succès.

3 Modifications de conventions comptables

Couvertures

En avril 2005, l'ICCA publiait un nouveau chapitre dans le Manuel de l'ICCA, soit le chapitre 3865 intitulé « Couvertures » qui est entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2006. Ce chapitre établit des normes qui précisent à quel moment et comment on peut appliquer la comptabilité de couverture. Une opération de couverture est une opération destinée à modifier l'exposition de l'entité à un ou plusieurs risques. La comptabilité de couverture a pour effet de modifier les règles normales de comptabilisation, dans l'état des résultats de l'entité, des gains, pertes, produits et charges rattachés à un élément couvert ou à un élément de couverture. L'objectif de la comptabilité de couverture est d'assurer que les gains, pertes, produits et charges qui se compensent sont comptabilisés au cours de la même période. De l'avis de la Société, l'adoption de cette norme n'aura pas de répercussions importantes sur ses résultats d'exploitation ni sur sa situation financière.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

En janvier 2005, l'ICCA publiait un nouveau chapitre dans le Manuel de l'ICCA, soit le chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » qui entrera en vigueur pour l'exercice et les périodes intermédiaires de la Société débutant le 1er juin 2007. Ce nouveau chapitre précise à quel moment un instrument financier doit être comptabilisé au bilan et à quel montant, parfois à l'aide de mesures fondées sur le coût. Il précise également comment les gains ou les pertes au titre des instruments financiers doivent être présentés et ajoute que la définition des instruments financiers comprend les débiteurs, les créditeurs, les prêts, les placements dans les titres d'emprunts et de capitaux propres et les contrats de dérivés.

Modifications comptables

En juillet 2006, l'ICCA a apporté des modifications au chapitre 1506 du Manuel de l'ICCA, intitulé «Modifications comptables». Les changements apportés à ce chapitre touchent notamment les éléments suivants : les entités ne peuvent effectuer un changement de méthode comptable que lorsqu'il est requis par une source première de principes comptables généralement reconnus au Canada («PCGR»), ou lorsqu'il donne lieu à une présentation plus fiable et pertinente dans les états financiers; les changements de méthode comptable devraient être appliqués rétroactivement, à moins que les dispositions transitoires particulières d'une source première de PCGR permettent de procéder autrement ou que l'application rétroactive aux informations données pour comparaison pose des problèmes d'ordre pratique (la norme fournit des directives précises quant à ce qui est considéré comme des problèmes d'ordre pratique); l'amélioration de la divulgation des informations concernant les incidences, sur les états financiers, des changements de méthodes et d'estimations comptables et des corrections d'erreurs; la communication des nouvelles sources premières de PCGR qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur et qui n'ont pas encore été adoptées par l'entité. Les changements apportés à ce chapitre sont en vigueur pour les périodes intermédiaires et les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 et seront adoptés par la société à compter de cette date.

Comité sur les problèmes nouveaux 156 : Comptabilisation par un fournisseur d'une contrepartie consentie à un client (y compris un revendeur des produits du fournisseur)

Au 1^{er} mars 2006, la Société a adopté l'Abrégé des délibérations 156 du Comité sur les problèmes nouveaux intitulé, Comptabilisation par un fournisseur d'une contrepartie consentie à un client (y compris un revendeur des produits du fournisseur) (CPN-156), publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en septembre 2005. Le CPN-156 traite de la contrepartie en espèces, y compris les avantages promotionnels, offerte par un fournisseur à un client. Cette contrepartie est présumée représenter une réduction du prix de vente des produits du fournisseur et, par conséquent, devrait être classée comme une réduction du chiffre de ventes dans l'état des résultats du fournisseur.

Avant l'adoption du CPN-156, la Société comptabilisait les avantages promotionnels versés à des clients sous la rubrique «coût des ventes et charges d'exploitation» de l'état des résultats. L'application du CPN-156 a été faite sur une base rétroactive ce qui a entraîné une réduction des montants des «ventes» et du «coût des ventes et charges d'exploitation» de 379 736\$ en 2006. L'application du CPN-156 résulte donc en un reclassement et cette modification n'a pas eu d'incidence sur la perte nette.

4 Conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR»). Les principales conventions comptables sont décrites ci-après.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales, 9113-0310 Québec inc. et Neptune Technologies & Bioressources USA inc. Ces filiales n'ont eu aucune activité depuis leur création. Tous les soldes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations et incertitudes relatives à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actifs et de passif, sur la présentation des éléments d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges durant la période visée. Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et de l'évaluation de la valeur de réalisation nette des actifs corporels et incorporels, l'évaluation des crédits d'impôts à la recherche et au développement à recevoir, l'évaluation de la probabilité de récupération des impôts sur les bénéfices futurs. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Les produits d'exploitation sont constatés lorsque les conditions suivantes sont rencontrées : les produits sont expédiés, les risques et avantages importants inhérents à la propriété sont transférés, les montants sont fixés et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sur les placements sont constatés d'après le nombre de jours de détention desdits placements.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les placements facilement réalisables ayant une échéance initiale de trois mois ou moins et sont présentés aux prix coûtants, lesquels se rapprochent de la valeur marchande.

Stocks

Les matières premières sont évaluées au moindre du coût et du coût de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les produits finis sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût par projet incluant les coûts directs et les frais généraux de production fixes et variables. Chaque projet correspond à un mois de production.

Le produit principal de la Société, Neptune Huile de krill («NKO^{MC}») s'écoule suffisamment rapidement pour qu'aucune provision pour désuétude ne soit prise en considération. Néanmoins, une revue trimestrielle est effectuée par l'ensemble des produits.

Crédits d'impôt

Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôts sont comptabilisés à titre de réduction des frais afférents au cours de la période où ces frais sont engagés, pourvu que leur réalisation soit raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins les crédits d'impôt pour la recherche et le développement y afférents.

Les biens acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu des contrats. L'amortissement des immobilisations et des biens acquis en vertu de contrats de location-acquisition est calculé d'après leur durée de vie estimative selon les méthodes et taux suivant :

<i>Élément d'actif</i>	<i>Méthodes</i>	<i>Taux/période</i>
Bâtiment	Amortissement linéaire	40 ans
Mobilier et agencements	Amortissement dégressif	20 %
Équipement de bureau	Amortissement dégressif	30 %
Équipement de transformation	Amortissement linéaire	10 ans
Équipement de laboratoire	Amortissement linéaire	5 ans
Système informatique	Amortissement linéaire	3 ans et un tiers
Logiciels	Amortissement linéaire	2 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Durée du bail

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, déduction faite des crédits d'impôt s'y rapportant. Quant aux frais de développement, ils sont imputés aux résultats, déduction faite des crédits d'impôts s'y rapportant, au fur et à mesure qu'ils sont engagés à moins qu'ils ne respectent les critères comptables généralement reconnus relatifs au report et à l'amortissement. Aucuns frais de développement n'ont été capitalisés en 2007 et 2006.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels incluent les coûts liés à l'acquisition de brevets, de marques de commerce et droits de licences versés pour obtenir de la technologie sous licence ou pour acquérir des brevets. Les frais liés aux brevets incluent des honoraires juridiques ainsi que les frais de demandes.

Les brevets sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie restante sur une période maximale de 20 ans.

Les marques de commerce sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties puisque la société considère qu'elles ont une durée de vie indéfinie étant donné qu'elles sont renouvelables à peu de frais.

Autres éléments d'actif

Les frais de financement reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de cinq à sept ans, échéant jusqu'en 2010.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable des actifs à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle des actifs. Toute perte de valeur, représentant l'excédent de la valeur comptable des actifs à long terme sur leur juste valeur, le cas échéant, est constatée aux résultats.

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date des bilans. Les revenus et dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant les exercices. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats des exercices.

Contrats de change à terme

La société conclut des contrats de change à terme pour se protéger des fluctuations du taux de change. La société n'utilise pas la comptabilité de couverture; par conséquent, les contrats de change à terme sont constatés au bilan à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées aux résultats de l'exercice. Il n'y avait aucun contrat de change au 31 mai 2007.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit.

Perte par action

La perte par action ordinaire est déterminée selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options et des bons de souscription.

Les bons de souscription et les options d'achat d'actions décrits aux notes 16 et 17 n'ont pas été pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action en 2007 et en 2006 puisque la société a subi des pertes et que leur inclusion aurait un effet antidilutif.

Régime d'intéressement au capital

La société offre des régimes d'intéressement au capital qui sont décrits à la note 17. La société comptabilise la rémunération à base d'actions à l'intention des salariés et non-salariés à titre de charge aux résultats basée sur la juste valeur en fonction des périodes d'acquisition pour les salariés et en fonction de la période où les services sont rendus pour les non-salariés. Toute contrepartie reçue lors de la levée des options par les détenteurs est portée au crédit du capital-actions.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La société comptabilise une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne se matérialisera pas.

5 Opérations entre apparentés

La Société s'est engagée auprès d'un actionnaire (une société contrôlée par un dirigeant et administrateur), et ce, à compter du 1^{er} juin 2002, à verser semestriellement une somme représentant 1% des ventes nettes annuelles, sans limite de durée, à titre de redevance. Le montant versé ne pourra excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement. Au cours de l'exercice, le total de ces redevances représente 81 206 \$ (69 445 \$ en 2006). Au 31 mai 2007, le solde dû à cet actionnaire en vertu de cet engagement est de 46 134 \$ (9 901 \$ en 2006). Ce montant est présenté au bilan sous la rubrique comptes fournisseurs et charges à payer.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

6 Renseignements sur les projets de recherche et de développement

La société possède une licence mondiale d'exploitation, incluant une option d'achat sur la propriété intellectuelle pour un procédé d'extraction permettant d'extraire l'Huile du krill et d'autres biomasses marine et aquatique riches en ingrédients ayant différentes propriétés biologiques bénéfiques.

En 2007, la société participe conjointement aux projets de recherche clinique avec des partenaires stratégiques des industries OTC (en vente libre) pharmaceutique et alimentaire. La société participe également à d'autres recherches cliniques conduites uniquement par elle-même sur :

- 1-Évaluation de la biodisponibilité et confirmation de la stabilité de EPA et DHA du Neptune Huile de krill et des concentrés de phospholipides Neptune;
- 2-Évaluation de la biodisponibilité et confirmation de la stabilité de EPA et DHA du Neptune Huile de krill et des concentrés de phospholipides Neptune comparées à l'huile de poisson de type pharmaceutique et aux esters EPA et DHA;
- 3-Évaluation des effets du Neptune Huile de krill et des concentrés de phospholipides Neptune sur des adultes souffrant de déficience cognitive légère;
- 4-Évaluation des effets du Neptune Huile de krill et des concentrés de phospholipides Neptune sur la fonction cognitive d'adultes souffrant de la maladie d'Alzheimer (NINCDS-ADRDA).

En 2006, la société a participé à plusieurs projets de recherche conjoints avec les institutions et les sociétés suivantes :

- 1-Hypertension and Vascular Biology Institute, Vanderbilt University, Saint Thomas Hospital and Medical Center, Nashville, Tennessee, USA (en collaboration avec Designs for Health et American River Nutrition Inc.);
- 2-The Heart Research Institute and the HRI Nutraceutical and Functional Food Research Facility, Sydney, Australia;
- 3-International Association of Attention Deficit Hyperactivity Disorder, Leslie Roudier, LCSW P.A. ADD Coach Therapist @ ADDadults.net, Miami Shores, Florida , USA.

De plus, la société a effectué de la recherche médicale et les projets qui composent le portefeuille de recherches appliquées sont les projets portant sur les aspects suivants : maladies cardiovasculaires, neurodégénératrice et arthrite rhumatoïde.

Les coûts encourus pour les projets de recherche et de développement en cours sont :

	2007(\$)	2006(\$)
Salaires et charges sociales	447 783	452 691
Sous-traitance	39 284	41 058
Frais généraux et d'études	8 050	3 725
Frais de déplacement et de représentation	19 915	199
	515 032	497 673
Crédits d'impôt	(127 565)	(125 158)
	387 467	372 515

Les crédits d'impôt à la recherche et au développement comptabilisés par la Société doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

7 Frais financiers

	2007(\$)	2006(\$)
Frais bancaires et contrats	39 464	59 042
Intérêts – emprunt à court terme	6 752	12 312
Intérêts – dette à long terme	522 159	429 266
Intérêts – composante passif des débetures convertibles	-	475 219
Amortissement des frais de financement reportés	16 624	23 735
	584 999	999 574
Radiation des frais de financement reportés	-	20 177
	584 999	1 019 751

8 Informations sur les résultats

	2007(\$)	2006(\$)
Amortissements		
Immobilisations	560 211	622 875
Actifs incorporels	8 970	7 845
Autres éléments d'actif	-	409 197
	569 181	1 039 917
Radiation d'actifs incorporels	-	123 889
	569 181	1 163 806

9 Informations sur les flux de trésorerie

a) Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation :

	2007(\$)	2006(\$)
Débiteurs	(1 583 318)	(329 684)
Crédits d'impôt à recevoir	9 000	(48 660)
Stocks	(859 079)	(442 931)
Frais payés d'avance	84 399	(15 807)
Créditeurs et charges à payer	(6 173)	377 676
	(2 355 171)	(459 406)

b) Transactions hors caisse :

	2007(\$)	2006(\$)
Valeur des immobilisations acquises inscrite aux créditeurs et charges à payer	36 977	-
Immobilisations acquises par des contrats de location-acquisition	26 193	64 950
Acquisition d'immobilisations financées par une balance de vente	399 750	-
Intérêts versés pour les activités d'exploitation	528 911	410 145

10 Débiteurs

	2007(\$)	2006(\$)
Comptes clients	2 943 034	1 354 123
Taxes de ventes	49 051	88 524
Intérêts courus	-	2 034
Autres	75 296	39 382
	3 067 381	1 484 063

11 Stocks

	2007(\$)	2006(\$)
Matières premières	767 559	837 093
Produits finis	1 348 093	419 480
	2 115 652	1 256 573

12 Immobilisations

	2007		
	Coût(\$)	Amortissement cumulé(\$)	Coût non amorti(\$)
Terrain	40 540	-	40 540
Mobilier et agencements	108 832	72 872	35 960
Équipement de bureau	66 659	53 769	12 890
Équipement de transformation	3 740 927	1 449 278	2 291 649
Équipement de laboratoire	479 589	276 934	202 655
Système informatique	84 220	73 230	10 990
Usine	1 960 212	337 103	1 623 109
	6 480 979	2 263 186	4 217 793
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipement de transformation	48 560	12 851	35 709
Équipement de laboratoire	53 460	42 768	10 692
Équipement de bureau	38 236	12 262	25 974
Système informatique	41 597	21 405	20 192
	6 662 832	2 352 472	4 310 360
			2006
	Coût(\$)	Amortissement cumulé(\$)	Coût non amorti(\$)
Mobilier et agencements	98 230	63 551	34 679
Équipement de bureau	66 659	48 245	18 414
Équipement de transformation	3 732 874	1 075 185	2 657 689
Équipement de laboratoire	236 917	135 110	101 807
Système informatique	75 560	66 859	8 701
Logiciels	2 350	2 350	-
Améliorations locatives – siège social	52 149	39 934	12 215
Améliorations locatives – transformation	746 001	278 509	467 492
	5 010 740	1 709 743	3 300 997
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipement de transformation	29 960	7 995	21 965
Équipement de laboratoire	173 460	95 528	77 932
Équipement de bureau	34 084	6 201	27 883
Système informatique	38 156	9 539	28 617
	5 286 400	1 829 006	3 457 394

13 Actifs incorporels

			2007
	Coût(\$)	Amortissement cumulé(\$)	Coût non amorti(\$)
Actifs incorporels amortissables			
Brevets	505 404	20 098	485 306
Actifs incorporels non amortissables			
Marques de commerce	75 314	-	75 314
	580 718	20 098	560 620

			2006
	Coût(\$)	Amortissement cumulé(\$)	Coût non amorti(\$)
Actifs incorporels amortissables			
Brevets	448 264	11 878	436 386
Licences	7 500	2 250	5 250
	455 764	14 128	441 636
Actifs incorporels non amortissables			
Marques de commerce	65 940	-	65 940
	521 704	14 128	507 576

14 Emprunt bancaire

La Société dispose d'une marge de crédit d'opération autorisée de 500 000 \$ et d'une facilité d'escompte de créances pour un montant de 500 000 \$ au taux préférentiel majoré de 2,10% (8,10% au 31 mai 2007). Pour la facilité d'escompte de la créance, une commission additionnelle de 0,25% du montant de créances est exigible. L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des créances, des crédits d'impôt à recevoir, des comptes clients et des stocks au montant de 1 000 000 \$. L'emprunt bancaire est assujéti à certaines restrictions en ce qui concerne le maintien de ratios.

15 Dette à long terme

	2007(\$)	2006(\$)
Emprunt hypothécaire, montant nominal de 1 200 000 \$, garanti par l'équipement de transformation et de laboratoire, dont le coût non amorti est de 2 494 304 \$ en mai 2007, taux préférentiel majoré de 6,75 % (14,75 % au 31 mai 2007 et 2006), remboursable par versements mensuels en capital de 26 650 \$ avec moratoire sur les paiements échu en août 2006, échéant en février 2010	880 150	1 120 000
Emprunt hypothécaire, montant nominal de 980 000 \$ moins la valeur nette des bons de souscription «E», garanti par l'universalité des biens, taux variable hebdomadaire déterminé par le prêteur plus 5 % (taux effectif de 13,55 % au 31 mai 2007, 13,06 % au 31 mai 2006), remboursable par 60 versements mensuels en capital de 16 333 \$ avec moratoire sur les versements du capital échu en août 2006, échéant en septembre 2011	818 298	957 713
Emprunt hypothécaire, montant nominal de 1 500 000 \$ moins la valeur nette des actions émises, garanti par l'universalité des biens, taux variable hebdomadaire déterminé par le prêteur plus 3 % (taux effectif de 11,92 % au 31 mai 2007, 11,59 % au 31 mai 2006), remboursable par 60 versements mensuels en capital de 25 000 \$ avec moratoire sur les versements du capital échu en août 2006, échéant en septembre 2011	1 238 006	1 443 923
Emprunt hypothécaire, montant nominal de 855 000 \$, remboursable sur 15 ans, garanti par l'usine, taux fixe de 7,70 % (sur 10 ans), remboursable lors des 10 premières années en versements mensuels de 8 058 \$. Solde à renégocier dans 10 ans	836 813	-
Emprunt hypothécaire de deuxième rang, montant nominal de 399 750 \$, garanti par l'usine, taux fixe de 10,25 %, remboursable sur 5 ans en versements mensuels de 8 501 \$. Emprunt hypothécaire représentant la balance de vente, financée par le vendeur, pour l'acquisition de l'usine au montant de 1 254 750 \$	357 265	-
Emprunt, non garanti, sans intérêt, échu		70 000
Obligations relatives aux biens loués, taux d'intérêt variant de 0,00 % à 15,46 %, remboursables par versements mensuels moyens de 2 261 \$ (7 235 \$ au 31 mai 2006), échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2010	55 249	97 198
Contribution remboursable en vertu d'un programme de subvention fédérale destiné aux PME, sans garanti et intérêt, remboursable en 8 versements semestriels consécutifs 2 ans après la fin du projet	52 500	-
	4 238 281	3 688 834
Tranche à court terme de la dette à long terme	942 969	742 571
	3 295 312	2 946 263

En vertu des emprunts hypothécaires, la société est assujettie à certaines restrictions en ce qui concerne le maintien de ratios, lesquels sont respectés au 31 mai 2007.

Les versements sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations relatives aux biens loués (\$)	Autres emprunts (\$)
2008	27 132	917 756
2009	19 221	927 844
2010	9 826	872 623
2011	2 036	644 053
2012	2 368	163 345
Total des paiements minimums exigibles	60 583	
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	5 334	
	55 249	

16 Gain sur règlement de débetures et autres rémunérations à base d'actions

Le 20 janvier 2006, la Société a procédé à la conversion des débetures ayant une valeur nominale respective de 2 195 342 \$ et 1 261 780 \$ en 3 350 000 actions ordinaires à une valeur de 1,03 \$ par action. De plus, les intérêts capitalisés pour les deux débetures totalisant 824 390 \$ ont été convertis en 450 000 actions ordinaires à une valeur de 0,94 \$ par action. Un montant de 400 000 \$ pour des intérêts non remboursés est considéré comme un gain sur règlement de débetures. De plus, dans le cadre de cette transaction, la Société s'est engagée à trouver un preneur pour les actions converties en contrepartie d'une somme de 1 000 000 \$ en espèces. Ce montant est aussi considéré comme un gain sur règlement de débetures. Les frais reliés à la transaction ont totalisé 368 375 \$, dont une somme de 244 188 \$ fut réglée par l'émission de 244 188 actions ordinaires.

De plus, lors de cette transaction, deux dirigeants ont reçu du créancier, en guise de compensation, pour services rendus à ce dernier, un total de 300 000 actions ordinaires de la Société d'une valeur de 0,94 \$ par action. La Société a comptabilisé une charge de rémunération de 282 000 \$ et une augmentation du surplus d'apport du même montant.

17 Capital-actions et bons de souscription

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Ordinaires

Privilégiées, émissions en séries, droits, privilèges et restrictions déterminés au moment de l'émission

Privilégiées de série «A», sans droit de vote, non participantes, dividende fixe, préférentiel et non cumulatif de 5% du montant du capital versé, échangeables selon certaines modalités au gré du détenteur en actions ordinaires.

	2007(\$)	2006(\$)
Émis et payé		
36 729 547 actions ordinaires (34 292 290 actions en 2006)	23 119 647	17 002 009
31 618 bons de souscription	62 825	-
	23 182 472	17 002 009

	Nombre d'actions	Contrepartie(\$)
Actions ordinaires		
Solde au 31 mai 2004	21 947 244	10 285 899
Émission contre espèces (et options exercées suite à l'exercice d'options d'achat d'actions)	3 275 922	315 092
Émission contre règlement de comptes fournisseurs	371 639	55 746
Solde au 31 mai 2005	25 594 805	10 656 737
Émission suite à la conversion de débentures	3 800 000	3 881 512
Émission contre espèces	600 000	600 000
Émission contre règlement de créances	288 188	288 188
Émission suite à l'exercice d'options sur actions	733 375	416 499
Émission suite à l'exercice de bons de souscription	3 275 922	1 159 073
Solde au 31 mai 2006	34 292 290	17 002 009
Émission dans le cadre d'un placement privé	1 500 000	4 500 000
Émission suite à l'exercice d'options sur actions	881 875	1 313 757
Émission suite à l'exercice de bons de souscription	55 382	303 881
Solde au 31 mai 2007	36 729 547	23 119 647

En 2007, la Société a émis 87 000 bons de souscription au prix d'exercice de 3,50\$ à titre de commission au courtier souscripteur au financement de 4 500 000\$. Les bons de souscription ont été évalués à 172 869\$ au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes. La Société a déterminé la valeur des bons de souscription en retenant les hypothèses suivantes :

- i. Aucun dividende prévu
- ii. Taux d'intérêt sans risque de 3,93%
- iii. Durée estimative de deux ans
- iv. Volatilité prévue de 118,56%

Au cours du dernier trimestre 55 382 bons de souscription ont été exercés. Le produit d'exercice de 193 837\$ ainsi que la valeur établie des bons de souscription de 110 044\$ ont été portés en augmentation du capital-actions.

18 Régime d'intéressement au capital

La Société a instauré un régime d'intéressement au capital à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Le régime vise l'octroi d'options d'achat d'actions ordinaires. Le prix d'achat des actions visées par les options octroyées en vertu du régime correspond au minimum au cours de clôture des actions ordinaires à la cote du TSX Venture Exchange la veille de l'octroi. En vertu de ce régime, au 31 mai 2006, 4 350 000 actions ordinaires étaient réservées pour être émises; le 24 novembre 2006 les actionnaires de la Société ont approuvé en majorité l'augmentation du nombre d'actions ordinaires réservées pour être émises à 6 850 000. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont fixées par le conseil d'administration, de même que la durée des options qui ne peut toutefois excéder cinq ans, selon les règles établies en vertu du régime. Le nombre total d'actions émises en faveur d'une seule personne est limité à 5 % du total des actions ordinaires de la société émises et en circulation par année; ce pourcentage est limité à 2 % par consultant.

Tout octroi d'options en vertu du régime doit prévoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

Les tableaux ci-après résument les informations relatives aux options d'achat d'actions en circulation :

	2007		2006	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Options en cours, au début de l'exercice	3 703 875	0,45	2 926 000	0,25
Attribuées	2 597 500	4,89	2 796 000	0,53
Exercées	(881 875)	0,32	(733 375)	0,26
Annulées	(449 500)	2,84	(1 284 750)	0,27
Options en cours, à la fin de l'exercice	4 970 000	2,58	3 703 875	0,45
Options pouvant être exercées au 31 mai	1 618 375	0,84	843 042	0,30

2007

	Option en cours			Options exerçables	
	Prix d'exercice moyen pondéré(\$)	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir	Nombre d'options en cours	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré(\$)
0,25	0,25	2,57 ANS	1 925 750	954 750	0,25
0,75 à 1,00	0,99	3,64 ANS	467 000	231 000	0,99
1,15 à 1,75	1,30	2,11 ANS	286 000	180 000	1,15
2,60 à 3,00	2,63	4,03 ANS	961 250	232 625	2,62
3,50	3,50	4,38 ANS	40 000	20 000	3,50
4,25	4,25	4,62 ANS	20 000	-	-
5,75	5,75	4,73 ANS	350 000	-	-
7,25	7,25	4,92 ANS	920 000	-	-
			4 970 000	1 618 375	0,84

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice.

	2007		2006	
	Salariés	Non-salariés	Salariés	Non-salariés
i. Dividende prévu	-	-	-	-
ii. Taux d'intérêt sans risque	4,18%	4,05%	3,41%	4,14%
iii. Durée estimative	3,26 ANNÉES	2 ANNÉES	4,17 ANNÉES	3,6 ANNÉES
iv. Volatilité prévue	107%	112%	118%	117%

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de l'exercice est de 2,97 \$ (0,34 \$ en 2006) et à des non-salariés est de 1,91 \$ (2,01 \$ en 2006).

19 Impôts sur les bénéfices

La provision pour impôts sur les bénéfices diffère du montant qui aurait été calculé en appliquant le taux d'impôt statutaire combiné canadien (fédéral et provincial : 32,02% en 2007 et 31,44% en 2006) comme suit :

	2007(\$)	2006(\$)
Impôts au taux statutaire combiné canadien (fédéral et provincial)	(857 314)	(278 605)
Augmentation (diminution) découlant de :		
Modification des taux d'imposition	56 670	(299 655)
Écarts temporaires déductibles de l'exercice non constatés	(145 201)	231 089
Rémunération à base d'actions	906 129	312 529
Éléments non déductibles et autres	39 716	34 642
	-	-

Des actifs d'impôts futurs nets au montant approximatif de 4 589 000 \$ (4 563 000 \$ au 31 mai 2006) ne sont pas reflétés dans ces états financiers. Ces actifs résultent principalement des pertes autres qu'en capital et de déductions d'impôts inutilisées résultant de dépenses qui sont constatées à des fins comptables, mais non déduites à des fins fiscales. Ces actifs d'impôts futurs permettront à la société de réduire ses impôts sur les bénéfices exigibles dans les exercices subséquents. Ils sont résumés comme suit :

	2007(\$)	2006(\$)
Actifs d'impôts futurs nets résultant des éléments suivants :		
Pertes fiscales	2 593 000	3 050 000
Frais de recherche et de développement	1 091 000	813 000
Excédent de la valeur comptable des actifs sur la valeur fiscale	905 000	700 000
	4 589 000	4 563 000
Provision pour moins-value	(4 589 000)	(4 563 000)
Actifs d'impôts futurs nets comptabilisés	-	-

Au 31 mai 2007, la société disposait de pertes fiscales susceptibles de réduire le revenu imposable des exercices futurs selon les échéances suivantes :

	Fédéral (\$)	Provincial (\$)
2009	1 345 762	1 312 300
2010	3 598 699	3 573 912
2014	2 644 475	2 606 465
2015	844 900	831 156
	8 433 836	8 323 833
Frais de recherche et de développement pouvant être reportés indéfiniment	2 836 472	4 637 384
	11 270 308	12 961 217

Au 31 mai 2007, la société disposait de crédits d'impôt à l'investissement reportable qui n'ont pas été constatés. Les années d'expiration sont les suivantes :

	Fédéral (\$)
2011	1 000
2012	156 500
2013	217 000
2014	75 000
2015	53 500
2026	91 000
2027	145 000
	739 000

20 Instruments financiers

Risque de crédit

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur ses créances. Deux clients (trois en 2006) représentent 59 % (60 % en 2006) du total des comptes clients inclus dans les débiteurs.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison des débiteurs et des créditeurs libellés en euro et en dollars américains. Au 31 mai 2007, les débiteurs libellés en euro représentent 216 211€ (206 301€ en 2006) et ceux en dollars américains représentent 2 154 579 \$ US (751 916 \$ US en 2006), les créditeurs libellés en dollars américains totalisent 52 403 \$ US (266 841 \$ US en 2006).

Environ 62 % des produits de la société sont libellés en dollars américains. Une part négligeable des achats est libellée en devises étrangères. Il existe un risque financier en raison des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain. Au cours de l'exercice, la société n'a pas utilisé d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de change. Des fluctuations relatives aux taux de change pourraient causer des fluctuations imprévues des résultats d'exploitation de la société.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des instruments financiers à court terme de la société correspond approximativement à la juste valeur de ces éléments en raison de leur échéance rapprochée. Le dépôt à terme, souscrit auprès d'une institution financière canadienne disposant d'une cote de crédit élevée, vient à échéance le 30 novembre 2007.

La juste valeur des emprunts hypothécaires à taux variable est équivalente à la valeur comptable étant donné que les emprunts portent intérêt à un taux qui varie en fonction du taux du marché. La juste valeur des emprunts hypothécaires à taux fixe correspond approximativement à la valeur comptable du fait que les taux et conditions correspondent à ceux qui prévalent sur le marché.

La juste valeur des emprunts garantis, non garantis et des obligations relatives aux biens loués est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur est équivalente à la valeur comptable. La contribution remboursable du programme de subvention fédérale est sans intérêt. La juste valeur est non établie, car les termes et conditions équivalents sont difficilement identifiables sur le marché.

21 Engagements et éventualités

La Société s'est engagée en vertu d'une convention de licence à verser une redevance semestrielle établie sur la base des ventes nettes réalisées de produits licenciés, et ce, pour la durée de vie des brevets, selon les modalités suivantes :

	Taux (%)	Redevance minimale (\$)
À une université canadienne à compter du 1 ^{er} juin 2002 *	4,00	5 000
À une société contrôlée par un dirigeant et administrateur, à compter du 1 ^{er} juin 2002	1,00	-

* La Société détient une option d'achat, au montant de 275 000\$, de la propriété intellectuelle détenue présentement par cette université canadienne.

Le 18 août 2004, la société a avisé l'université canadienne de son intention d'exercer son option d'achat de la propriété intellectuelle au montant de 275 000\$. Selon la convention intervenue entre cette université canadienne et la Société, les modalités de paiement sont les suivantes : 100 000\$ à la date du transfert de la propriété intellectuelle, 50 000\$ à la date du premier anniversaire du transfert, 50 000\$ à la date du deuxième anniversaire du transfert et 75 000\$ à la date du troisième anniversaire du transfert.

Le 23 août 2004, la Société et l'université canadienne ont fait l'objet d'une action en injonction introduite par des chercheurs universitaires demandant l'annulation de l'option d'achat de la propriété intellectuelle consentie à la Société par l'université canadienne.

En mai 2007, la cour a rendu un jugement défavorable à l'université canadienne et à la Société. Cependant, la Société est d'avis que le préjudice, s'il y a, devra fort probablement être assumé par l'université compte tenu des engagements contractuels de cette dernière auprès de la Société. Les royautés payées au chercheur à ce jour furent correctement calculées et le montant résiduel à payer, s'il y a, est non significatif.

De plus la Société est d'avis que la licence n'engage pas au paiement de la royauté sur le concentré de protéine et qu'une décision contraire entraînerait une royauté payable d'un montant non significatif compte tenu le niveau de ventes peu élevé réalisé avec cet ingrédient.

La Société est également d'avis que la décision du tribunal suite à la phase subséquente de la cour ne lui sera pas défavorable. La somme de 275 000\$ est donc présentée à titre d'engagement. De son gré, la Société a déposé auprès d'un tiers une somme de 200 000\$ qui est réservée au paiement de l'option d'achat de la propriété intellectuelle.

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location échéant jusqu'en décembre 2013, à verser une somme de 569 907\$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 85 359\$ en 2008, 85 359\$ en 2009, 86 156\$ en 2010, 87 256\$ en 2011 et 87 286\$ en 2012.

De plus, dans le cours normal des affaires, la Société a signé des ententes avec divers partenaires et fournisseurs visant l'exécution de projets de recherche pour la production et la commercialisation de certains produits. La Société s'est réservée certains droits relatifs à ces projets.

22 Informations sectorielles

Informations descriptives sur les secteurs isolables

La Société compte un seul secteur d'activité isolable : transformer et commercialiser ses produits extraits de biomasses marines.

Information d'ordre géographique

Tous les actifs de la Société sont situés au Canada.

Les ventes de la Société selon le pays de domiciliation du client se répartissent comme suit :

	2007(\$)	2006(\$)
Canada	1 338 907	1 471 904
États-Unis	5 008 041	4 203 195
Europe	1 563 097	519 068
Asie	216 147	717 558
	8 126 192	6 911 725

Informations sur les principaux clients

Sur le montant total des ventes de la Société, 3 353 373\$ proviennent de trois clients en 2007 et 1 723 649\$ proviennent de deux clients en 2006.

23 États financiers consolidés correspondants

Les états financiers correspondants ont été reclassés comparativement aux états financiers déjà publiés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers consolidés de 2007.

INFORMATIONS CORPORATIVES

Conseil d'administration

Henri Harland¹

Président et Chef de la direction
Neptune Technologies & Bioressources Inc.

Michel Timperio^{1,2,3}

Président et Directeur général
Structures de Construction Technologique TBS Ltée

Ronald Denis^{1,2,3}

Chef du département de chirurgie
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Daniel Perry^{1,2,3}

Directeur général
Société du Vivier des Landes

Michel Chartrand^{1,2,3}

Président
Groupe PharmEssor

Thierry Houillon¹

Vice-Président
Développement des affaires, aliments fonctionnels
Neptune Technologies & Bioressources inc.

Dirigeants

Henri Harland

Président et Chef de la direction

André Godin

Vice-président, Administration & Finances

Dre Fotini Sampalis

Vice-présidente, Recherche/Développement des affaires

Thierry Houillon

Vice-président
Développement des affaires, aliments fonctionnels

1. Membres de la régie d'entreprise

2. Membres du comité de vérification

3. Membres du comité de rémunération

RENSEIGNEMENTS POUR LES INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

Siège Social

Neptune Technologies & Bioressources Inc.

Bureau 200
2740, avenue Pierre-Péladeau
Laval (Québec) H7T 3B3
Canada

Téléphone : 450.687.2262
Sans frais : 1.888.664.9166
Télécopieur : 450.687.2272
Site Internet : <http://www.neptunebiotech.com>
Courriel : info@neptunebiotech.com

USINE

Neptune Technologies & Bioressources Inc.
795, rue Pépin
Sherbrooke (Québec) J1L 2P8
Canada

Téléphone : 819.564.2112
Télécopieur : 819.564.3679

Vérificateurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Société canadienne à responsabilité limitée
Comptables agréés
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Inscription Boursière

Bourse de croissance TSX
Symbole : NTB

NASDAQ
Symbole : NEPT

Relation avec les investisseurs

Neptune Technologies & Bioressources Inc.

Xavier Harland
Directeur des finances
Courriel : x.harland@neptunebiotech.com

The Howard Group Inc.

Grant Howard
Président
1200, 640 – 8th Ave. SW
Calgary (Alberta) T2P 1G7
Canada

Téléphone : 403.221.0915
Sans frais : 1.888.221.0915
Télécopieur : 403.237.8387
Site Internet : <http://www.howardgroupinc.com>
Courriel : info@howardgroupinc.com

ROI Group Associates, Inc.

John Tsemberides
39 Broadway, 24th Floor
New York, NY 10006
USA

Téléphone : 212.495.0743
Télécopieur : 212.495.0746
Site Internet : <http://www.roiny.com>
Courriel : john@roiny.com

Agent de transfert et régistrare

Société de Fiducie Computershare

1500, rue Université, 7^{ième} Étage
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada



**NEPTUNE
TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.**

**2740, avenue Pierre-Péladeau
Bureau 200
Laval (Québec)
H7T 3B3**

